

GENÈVE

Un poulailler 100% GRTA voit le jour

Alain-Xavier Wurst

Des céréales genevoises pour des poulets de chair genevois: les élevages d'Yves Grolimund à Satigny et Christophe Chenevard à Jussy sont au cœur d'un dispositif de valorisation de l'agriculture cantonale et de préservation des ressources locales.

C'est l'aboutissement d'un long processus, 100% genevois et 100% Genève Région-Terre Avenir (GRTA). Entré en fonction il y a quelques jours, le poulailler d'Yves Grolimund, sur la commune de Satigny, approvisionnera le canton en poulets GRTA semi-fermiers de race JA987. En rotation avec l'autre poulailler GRTA du projet, celui de Christophe Chenevard à Jussy, la production destinée majoritairement à la grande distribution et à la restauration collective devrait atteindre en tout 240 000 poulets et coquelets par an.

Vingt ans après

L'origine du concept remonte à presque vingt ans, lorsque l'ancien directeur de la Chambre genevoise d'agriculture Willy Streckeis avait lancé l'idée d'une filière avicole dans le but de valoriser la production de céréales locales. C'est désormais chose faite. Sous l'égide d'AgriGenève, les deux poulaillers d'Yves Grolimund et Christophe Chenevard, d'une capacité de 16 000 poulets chacun, s'inscrivent dans un circuit économique court. Les deux jeunes agriculteurs cultivent chacun environ 14 ha de céréales, lesquelles sont transformées au Moulin de la Plaine en alimentation pour poulets. Acheminés à l'Abattoir de Perly, ces derniers sont distribués par l'établissement Fournier, distributeur et importateur genevois spécialisé dans la volaille.

«Ce sont des poulets d'une qualité gustative remarquable, qui disposent d'un très bon rendement en viande», dit Yves Grolimund, éleveur depuis dix-sept ans. «Dès que les conditions climatiques le permet-

tent, on les libère en plein air et ils bénéficient d'une alimentation contrôlée entièrement GRTA.» Produites presque à 100% en culture extensive, sans fongicides ni insecticides ni ajout de glyphosate à la récolte, les céréales genevoises trouvent à travers cette nouvelle activité une valorisation supplémentaire. «Le prix de vente des céréales a fortement chuté au cours de ces dernières années et permet juste aujourd'hui de couvrir les frais de production», a relevé François Erard, directeur d'AgriGenève, lors de la présentation du projet ce mercredi sur l'exploitation d'Yves Grolimund.

Haute qualité à proximité

Outre une diversification des sources de revenus pour les agriculteurs concernés, l'élevage de poulets de chair répond aux objectifs que s'est fixée la politique agricole genevoise, à savoir la production de biens alimentaires de haute qualité à proximité des lieux de consommation. Les enquêtes le prouvent, les consommateurs souhaitent manger localement et même s'il y a encore une différence entre ce qu'ils disent et ce qu'il font, il n'en demeure pas moins que le label GRTA est un argument de vente qui gagne chaque année en visibilité. A ce sujet, le bassin genevois présente un fort potentiel, dans la mesure où plus de 120 000 personnes mangent par jour au moins un repas hors domicile.

Le choix d'une filière avicole n'est pas le fruit du



Christophe Chenevard (à gauche) et Yves Grolimund dans la première halle du poulailler GRTA d'Yves Grolimund, à Satigny. A.-X. WURST

hasard. La volaille a le vent en poupe, chaque année les Suisses en consomment 12 kilos par habitant, avec une tendance à la hausse, surtout en Romandie où la volaille représente 25% du marché de la viande (contre 17% en Suisse alémanique). Un secteur d'autant plus intéressant qu'on est encore loin de l'autoapprovisionnement: 53,6% de la vo-

laille achetée en 2014 étaient produites en Suisse, le reste vient de l'importation des pays de l'Union européenne (25%) et du Brésil (21%), ce dernier pays fournissant plus de 80% de la volaille congelée consommée en Suisse.

Que des avantages

Les marges de progression sont donc considérables. «Un

poulet du Brésil aura parcouru 9000 kilomètres avant d'arriver dans votre assiette, un poulet GRTA au maximum 20», souligne François Erard. Exemple d'un circuit économique vertueux, «ce projet que nous avons développé sur Genève est unique: il réduit notablement les impacts de l'élevage sur l'environnement, préserve les ressources naturelles lo-

cales bien au-delà de nos frontières et diminue les émissions de CO₂ de façon globale», conclut François Erard.

Reste à espérer que la demande suivra favorablement l'offre et que les consommateurs, à commencer par la restauration collective, sauront privilégier la qualité locale aux importations sud-américaines.



Le poulailler d'Yves Grolimund, à Satigny, est équipé avec des enclos en plein air et un jardin d'hiver. A.-X. WURST

COLLECTE DE DONNÉES HOLSTEIN

Un nouveau réseau d'exploitations

La Fédération suisse d'élevage Holstein innove et crée un réseau d'exploitations pour la collecte de données. Ce nouveau réseau remplace le réseau testage.

La Fédération Holstein est la première à adapter son programme d'élevage à la génomique.

Suite à l'introduction de la sélection génomique, la stratégie du testage traditionnel est aujourd'hui dépassée et révolue. La génomique permet d'estimer des valeurs d'élevage très fiables chez les veaux déjà; elle conduit à une accélération du progrès gé-

nomique et à un raccourcissement de l'intervalle entre les générations. En étant beaucoup utilisés, les jeunes taureaux génomiques obtiennent rapidement un nombre suffisant de filles pour une évaluation génétique avec label G. Le testage traditionnel n'a donc effectivement plus de raison d'être. En conséquence, tous les contrats de testage qui lient les éleveurs Holstein à leur fédération sont résiliés.

Données essentielles

Le développement du système d'estimation des valeurs d'élevage génomiques et la nécessité de mettre en relation les génotypes avec les données phénotypiques exige

un relevé et une mise à disposition de données fiables. Sont visées avant tout les performances de la production laitière, les caractères de morphologie, les données de fertilité, les caractères de santé et de résistance aux maladies, et les conditions de vêlage.

Ces données doivent évidemment provenir d'animaux femelle de race Holstein pour lesquels un génotype est également vivement souhaité.

Nouveau contrat

En conséquence, la Fédération Holstein confirme l'existence et le besoin de son réseau d'exploitations dont l'objectif est désormais la collecte de données de qualité. L'adhé-

sion à ce réseau Holstein pour la collecte de données est assortie d'un nouveau contrat dans lequel l'éleveur s'engage non plus à utiliser des taureaux non testés, mais à saisir et à fournir les données de son troupeau avec des conditions spécifiques. En contrepartie, la fédération a mis en place un système incitatif attractif assorti d'une enveloppe budgétaire adéquate.

SP

SUR LE WEB

www.holstein.ch, rubrique Actualité pour consulter les exigences du nouveau contrat pour la collecte de données ainsi que les avantages octroyés par la Fédération Holstein.

Brève

Pour des veaux plus jeunes sur les étals de boucherie

Les agriculteurs des régions de montagne devraient pouvoir conduire à l'abattoir des veaux plus jeunes. Suivant le Conseil national, les sénateurs ont soutenu le 27 septembre une motion d'Erich von Siebenthal (UDC/BE) en ce sens. En interdisant la vente sur les marchés publics des brouards âgés de 120 à 160 jours depuis l'été 2014, le gouvernement a tenu environ 3000 animaux par an à l'écart des étals de boucherie suisses, fait en effet valoir la motion. Nombre d'agriculteurs éprouvent suffisamment de difficultés, il ne faut pas leur ôter ce débouché important. Actuellement, seuls les bovins âgés de plus de 160 jours peuvent être vendus. Les agriculteurs sont donc contraints de maintenir les animaux plus longtemps dans les exploitations, ce qui augmente les coûts, souligne la motion.

Les sénateurs se sont ralliés à ces arguments, sans opposition. Ils proposent toutefois à la Chambre du peuple une précision: la vente sera à nouveau autorisée pour les animaux de 121 jours ou plus classés dans la catégorie «Jeune bétail». Ainsi, on évite une double prise en compte, dans les prestations en faveur de la production suisse, des veaux destinés à l'engraissement.

ATS-AGIR